

Une bibliothèque en centre de loisirs

La bibliothèque du Centre de Loisirs fonctionne en accès libre. Son aménagement permet à l'enfant de se repérer dans le lieu :

- un espace grands (9, 10,11 ans)
- un espace moyen (6, 7, 8 ans)
- un espace petits (3, 4, 5 ans)

_avec pour chaque espace des coussins, une table, une banquette, un présentoir, des bacs à livres, des plantes.

Cet aménagement permet à l'enfant de repérer les livres qui le concernent plus particulièrement, de s'installer dans un espace adapté mais ne l'y oblige pas.

Les consignes données aux enfants et aux adultes

Dans la bibliothèque, j'enlève mes chaussures, je respecte les autres, je range mon ou mes livres, je lis, je regarde, j'écoute...

Les règles de vie de l'encadrement

Deux animateurs par mois sont garants du fonctionnement de la bibliothèque : ils passent souvent, rangent les livres, remettent totalement en ordre avant le repas de midi, après le temps calme et le soir, acceptent ou n'acceptent pas qu'un enfant emporte un livre chez lui. L'enfant qui emporte un livre doit venir régulièrement au Centre de Loisirs, se responsabilise quant à son retour, note sur une feuille libre son nom, le livre qu'il emprunte et la date à laquelle il le rendra.

Le choix de l'équipe

Le fonctionnement est un choix d'une équipe d'encadrement, c'est à dire un accès libre et autonome au livre, quelque soit le moment de la journée.

Pour cela, nous acceptons une bibliothèque en désordre, nous acceptons de réparer souvent, nous prenons le risque de « perdre » un livre de temps en temps.

Nous achetons beaucoup de livres et pas beaucoup d'épingles à linge.

Trakine Fontaine, Dossier des Cahiers de l'animation n°1 : Les centres de loisirs.

©CEMÉA

CEMEA Pays de la Loire - 15 bis allée du commandant Charcot - 44000 Nantes - 02 51 86 02 60

[Voir tous nos contacts dans la région](#)